

alimenter seules l'aqueduc de Montréal, et les eaux du Saint-Laurent ont repris leurs cours naturel.

Au cours de l'hiver 1884-85, ce phénomène se produisit mais sans un caractère aussi marqué. Celui qui vient de se produire a été considérable au point de recouvrir, à n'en plus voir de traces, les rapides des Cascades. La crue accidentelle des eaux dépassait même la première écluse du canal Soulanges.

GEO. JANIN,
Surintendant de l'Aqueduc.

Le point de vue sanitaire

Nous ne pouvons malheureusement tirer aucune conclusion profitable du phénomène que rapporte le surintendant de l'aqueduc. Il nous faudrait, pour accuser le degré de changement de l'eau fournie durant ces dernières semaines à la population de Montréal et déterminer l'influence de ce phénomène sur l'épidémie que les médecins désignent sous le nom de "grippe intestinale" et qui semble sévir en notre ville, il nous faudrait, dis-je, des données précises—que nous n'avons pas—sur la qualité de l'eau dont s'est antérieurement approvisionné notre aqueduc. Ce n'est que par comparaison que nous pourrions établir une relation scientifique entre l'eau fournie à la Ville de Montréal et les maladies qui se déclarent parmi notre population. Les termes de cette comparaison manquent.

Pour que le Bureau d'Hygiène soit—à l'avenir—en mesure d'établir l'influence des eaux potables sur la santé publique, il lui faudrait commencer par faire périodiquement des analyses bactériologiques et chimiques de notre eau, analyses qui nous permettraient d'établir une moyenne, un "standard" de nos eaux potables, pourvu toutefois que ces analyses se reportent sur autant de points que nous avons de sources d'approvisionnement : soit, 1^o les eaux du Saint-Laurent, 2^o les eaux de l'Ottawa, et 3^o les eaux mélangées de ces deux cours.

L'observation étant ainsi établie, tous les écarts de la moyenne pourraient être considérés comme des anomalies dont l'importance ou le danger deviendrait facile à définir. Sans cette moyenne, ce "standard," nous ne pouvons que par présomptions attribuer aux eaux potables les maladies qui sévissent ; et ces présomptions sont véritablement si vagues que, dans le cas actuel et pour ma part, je n'ai aucune raison de croire que la "grippe intestinale" sévissant à Montréal est causée par l'eau qui nous a été fournie.

L. LABERGE,
Médecin officier de Santé.

L'ECLAIRAGE AU GAZ.

Lettre de MM. Greenshields.

MONTREAL, 11 MARS 1904.

Son Honneur H. Laporte,
*Maire de Montréal,
En Ville.*

Cher Monsieur,

Représentant un syndicat de capitalistes canadiens et américains, je suis autorisé à déclarer que ce syndicat est prêt à s'engager envers la Ville à fournir du gaz pour l'usage des citoyens et pour l'éclairage des rues aux conditions suivantes :

1. La Ville devra faire l'acquisition des immeubles, de l'installation et du roulant de la Compagnie de Gaz de Montréal, tels qu'actuellement en exploitation, dans le but de fournir de l'éclairage à la Ville et de fournir du gaz aux citoyens.

2. Dans les pourparlers qui s'engageront au sujet de la compensation à offrir à la Compagnie pour qu'elle cède son roulant à la Ville, les représentants de notre syndicat devront être admis aux assemblées des arbitres et à ce titre assister les représentants de la Ville dans la conduite des négociations ; en d'autres termes, il ne devra se commettre aucune négligence dans la tentative d'obtenir, pour la Ville, et aux conditions les plus raisonnables possibles, le matériel en question.

3. La Compagnie qui se constituera paiera à la Ville un intérêt de 4 pour cent sur le montant que la Ville devra affecter à l'achat de l'outillage en question ; la Ville devra entretenir à ses frais, dans leur état actuel, les conduites de gaz, et toutes nouvelles conduites qui deviendraient nécessaires seront posées par la compagnie qui en chargera le coût net à la Ville, l'intérêt à 4 pour cent devant être payé par la compagnie à la Ville sur le prix de ces travaux.

4. La compagnie fournira du gaz aux citoyens, pour la cuisine et l'éclairage, à raison de quatre-vingt cents les mille pieds cubes, et fournira à la Ville les réverbères dont elle aura be-

The water of the St. Lawrence has now taken its natural course.

During the winter of 1884-85, the same phenomenon took place, but not in so marked a manner. The recent phenomenon was so marked in character that the rapids of the Cascades were so completely covered over that no trace of them could be seen. The water rose so high that the first locks of the Soulanges Canal were submerged.

GEO. JANIN,
Superintendent Water Department.

The Sanitary View-Point

One cannot draw any useful conclusion from the phenomenon reported by the Water-Works Superintendent. It would be necessary, in order to establish the degree of change in the water supplied the citizens of Montreal, the past few weeks, and determine the degree of influence of this phenomenon upon the epidemic physicians describe as "intestinal grippe" which seems to have invaded our city ; it would be necessary, I repeat, to have precise data, which we do not possess, upon the quality of water our aqueduct was previously supplied with. It is only by comparison we can establish a scientific relation between the water supplied the City of Montreal and the diseases that break out in our midst. The degrees of this comparison are lacking.

In order to enable the Health Office to establish, in the future, the degree of influence of drinkable water upon public health, it would be necessary to make bacteriological and chemical analyses of our water at certain intervals ; these analyses might enable us to establish a standard in connection with our drinkable water, provided such analyses covered as many points as there are sources of supply, that is to say, 1^o the Saint Lawrence water ; 2^o the Ottawa river water, and 3^o the mixed waters of the two rivers.

Observation being thus established, any variations of the standard could be considered as abnormalities whose importance or danger could be easily defined. Without such standard, it is only by presumptions we can attribute, to the drinkable water, the diseases which now prevail. These presumptions are so vague that, in the present instance and for my part, I have no reason for believing that the "intestinal grippe" now prevailing in Montreal, is caused by the water which has been supplied us.

L. LABERGE,
Medical Health Officer.

GAS LIGHTING

Letter from Messrs. Greenshields

Montreal, March 11.

H. Laporte, Esq.,
*Mayor of Montreal,
City.*

My Dear Sir,

Acting on behalf of a syndicate of Canadian and American capitalists, I am authorized to say that this syndicate is prepared to enter into a contract with the city for the supply of gas to the citizens, and street lighting, upon the following conditions :

1. The city to acquire the plant, lands and property of the Montreal Gas Co., as presently used, for the purpose of lighting the city and supplying gas to the citizens.

2. In fixing and determining the compensation to be paid for the acquisition of this gas plant by the city, we to be present at the board of arbitrators and to assist the city's representative in the conduct of the proceedings before the arbitrators as representing the above syndicate ; in other words, that every effort be used to obtain the plant, on behalf of the city, at the most reasonable price possible.

3. The Company to be formed will pay the city 4 per cent. interest upon the money necessary to be paid out by the city in acquiring the said plant ; the city to maintain at its own expense the mains as they presently exist, and any new mains required to be laid will be laid by the company, and the net cost charged to the city, and on this amount the 4 per cent will be paid.

4. The company will supply gas to the citizens, for cooking and lighting purposes, at eighty cents per thousand cubic feet, and shall furnish all the gas lamps and gas therefor, that the